

COMPTE RENDU DE LA REUNION ARH COLLEGE DE MEDECINE D'URGENCE DE BOURGOGNE LE 20/05/08

Rédigé par D. HONNART

Présents : Monsieur **BOYER**, Directeur de l'ARH, Monsieur **BENARD**, Conseiller ARH, Docteur **LEURET**, Présidente, Docteur **HONNART**, Vice-Président

Agnès **LEURET** rappelle brièvement à Monsieur le Directeur de l'ARH les missions et domaines de compétence du Collège de Médecine d'Urgence, l'organisation du congrès annuel, la mise sur site des protocoles, l'engagement dans des démarches d'EPP et l'animation d'un groupe IDE.

Elle demande à ce que le Collège soit, en tant que tel, receveur des documents du SROS et de ses modifications afin d'en assurer la diffusion aux urgentistes de terrain et sur le site internet. Elle propose un travail de réflexion en interne pour anticiper les futures révisions du SROS car il est nécessaire d'impliquer l'ensemble des urgentistes de terrain pour qu'ils s'approprient les réformes à venir.

Agnès **LEURET** pose également le problème des soins continus dans les réseaux d'urgences, en particulier avec le CH de Beaune. Le CH de Chalon éprouve quelques difficultés à orienter ses malades de soins continus, des conventions sont en cours de signature.

Pour la FMC et les EPP : Agnès **LEURET** rapporte que le Collège s'engage dans une mise en pratique sur la filière AVC, particulièrement dans le territoire de santé de Côte d'Or, avec la mise en place d'une fiche de dysfonctionnement. Dijon tient une bonne place dans la prise en charge des AVC mais cette place doit être étendue à l'ensemble de la Bourgogne. Pour ceci, la filière AVC doit être consolidée, avec une formation de tous les urgentistes et le développement de la télémédecine afin de pouvoir réaliser des fibrinolyse sur délégation avant transfert dans l'UNV ou les UNV qui verront éventuellement le jour. Cette partie évaluation du SROS est fondamentale.

Didier **HONNART** rappelle les difficultés du dossier patient informatisé au niveau des urgences, particulièrement dans le territoire de Côte d'Or. Le CHU va lancer un appel d'offres pour l'achat d'un logiciel métier qui serait partagé avec d'autres hôpitaux du territoire : d'ores et déjà le CHI de Châtillon-Montbard et le CH de Semur sont partants, le CH de Beaune étant plus réticent, fidèle à son installation en Mac Kesson. Didier **HONNART** demande un soutien de l'ARH pour ce projet qui fait partie des objectifs à atteindre dans le réseau des Urgences, en particulier pour la remontée à l'INVS des données journalières permettant une alerte fiable en cas de crise sanitaire. A ce propos, Monsieur le Directeur de l'ARH semble mettre provisoirement à l'écart le projet RUBIS pour une connexion directe des services vers les serveurs de l'INVS sans interface régionale. Le responsable informatique de l'ARH n'est pas remplacé, il devrait l'être prochainement et réétudiera l'opportunité du projet RUBIS.

Les problèmes de fonctionnement des urgences dans le département 58 sont évoqués, avec des difficultés concentrées sur le site pivot à Nevers. Les difficultés ne concernent d'ailleurs pas que les urgences dans ce CH.

Monsieur le Directeur de l'ARH nous interroge d'autre part sur ses préoccupations, à savoir :

- la mutualisation des Services d'Urgences, des SAMU et des structures de petite taille, la mutualisation des gardes et astreintes avec le problème des petits services à deux lignes de garde. Le Collège se propose de réaliser à ce propos une photographie de ce qui se passe dans les différents services, en étudiant les actions entreprises en termes de mutualisation et d'organisation des lignes de garde
- la problématique du SMUR pédiatrique est abordée mais cette question ne concerne que le CHU et devra être revue avec le Professeur FREYSZ
- le 3^{ème} hélicoptère régional qui fait l'objet d'une réflexion actuelle avec des difficultés budgétaires ; des hypothèses de travail font étudier l'option de deux hélicoptères basés au même endroit avec trois équipes de pilotes afin d'augmenter la rotation des appareils
- la démographie médicale qui reste préoccupante et fera l'objet d'une réunion avec les jeunes médecins au conseil régional de l'Ordre des Médecins

Monsieur Didier JAFFRE, secrétaire Général de l'ARH, se joint à la réunion pour présenter le Plan Canicule 2008 qui ne comprend pas de grands changements si ce n'est pour 8 services d'Urgences de la région Bourgogne (les 6 sites pivots plus Paray-le-Monial et Semur) la nécessité d'envoyer de façon quotidienne les indicateurs d'activité dès le 1^{er} juin à la CIRE pour 12H, afin de permettre un traitement national dans des délais satisfaisants. D'autre part, l'état des lits sera revu et réactualisé au niveau du serveur de l'ARH.